

# Les modes de transformation de la famille kabyle à l'aune de l'urbanisation

## The modes of transformation of the kabyle family in the light of urbanization

Aït Abdelkader Mohamed Hichem<sup>1</sup>, Chérifi Kahina<sup>2\*</sup>

<sup>1</sup> Université de Tizi-Ouzou (U.M.M.T.O.), mohamedhichemtizi@hotmail.com

<sup>2</sup> Université de Tizi-Ouzou (U.M.M.T.O.), kahina.cherifi15@yahoo.com

Date de réception : 30/04/2021 ; Date d'acceptation: 05/06/2021 ; Date de publication :  
07/06/2021

### Abstract

This article studies the Kabyle family, which is currently experiencing a new structural passage with urbanization and contemporary renovation. As well as the prevalence of individual and conjugal values over the norms and kinship values which have led to social and family restructuring and recomposition. Through a qualitative sociological approach, it turns out that the classic economic mode of operation of the village family community, based on joint ownership and autarky, is dissolving. Begun with the transformations included by colonization, and accompanied by the migratory phenomenon and rural exodus, these changes have continued under the action of urbanization, school education, and the mass media. Moreover, the theoretical foundations (in particular functionalist) estimated the nuclear or conjugal family as the system best in accordance with the parameters composing modern societies. Our study has shown that if the current trend in the city of Tizi-Ouzou is towards the nuclearization of socio-economic family units, it is important to underline the survival, despite the revolution in urban lifestyles, of a certain extended kinship organization.

**Keywords:** Nuclear family ; kabyle family; Extended family (tibal or village); Urbanization.

### résumé

Le présent article étudie la famille kabyle qui vit actuellement un nouveau passage structurel avec l'urbanisation et la rénovation contemporaine. De même que la prévalence des valeurs individuelles et conjugales sur les normes et valeurs parentèles qui ont amenées à la restructuration et la recomposition sociale et familiale. À travers une approche sociologique qualitative, il s'avère que le mode de fonctionnement économique classique de la communauté familiale villageoise, fondé sur l'indivision et l'autarcie se dissout. Commencés par les transformations incluses par la colonisation, et accompagnés du phénomène migratoire et de l'exode rural, ces changements se sont perdurés sous l'action de l'urbanisation, de l'éducation scolaire, des mass médias. Par ailleurs, les fondements théoriques (notamment fonctionnalistes) estimaient la famille nucléaire ou conjugale comme le système le mieux en accord avec les paramètres composant les sociétés modernes. Notre étude a montré que si la tendance actuelle à la ville de Tizi-Ouzou est à la nucléarisation des unités socio-économiques familiales, il est important de souligner la survivance, en dépit de la révolution des modes de vie urbains, d'une certaine organisation de parenté étendue.

**Mots-clés :** Famille nucléaire ; famille kabyle ; Famille élargie (tibale ou villageoise); urbanisation.

---

## I- Introduction :

Lieu universel de la perpétuation des êtres humains et institution primaire d'intégration des personnes au mode de vie social, la famille est au centre physique des transformations qui touchent toutes les sociétés.

La société villageoise ou tribale ancienne doit sa cohésion à l'organisation structurée et à la hiérarchisation de la communauté familiale, ainsi que le respect des valeurs et règles de conduite sociales transmises par les précurseurs. Chaque famille est un chaînon d'une collectivité qui prend soin de ses composants. En effet, la reconnaissance et l'attachement aux valeurs sociales par chaque famille concoure à la pérennité même de la collectivité. Par conséquent, dans les sociétés tribales anciennes, la représentation ou la conception de la famille n'est plus loin de celle des sociétés modernes (occidentales).

Néanmoins et effectivement, s'il est reconnu que les communautés familiales traditionnelles au village, avec coexistence intergénérationnelles, forment les structures familiales typiques et représentatives plus que toute autres, il ne faut pas ne pas tenir compte que la famille kabyle vit actuellement une évidente phase aiguë ou un nouveau passage structurel avec l'urbanisation et la rénovation contemporaine.

Le phénomène migratoire et l'accélération des mouvements du déplacement des territoires ruraux vers les zones urbaines ont de nombreuses répercussions sur la communauté familiale, au village d'origine ainsi qu'à la ville. L'unité familiale est en pleine métamorphose.

De nombreux auteurs n'ont pas craint d'avancer dans l'étude de la famille algérienne les termes "éclatée", "déstructurée" voire même déséquilibrée (Boutefnouchet, M. 1986 : 40 et 41).

Au cours d'une longue période, la théorie fonctionnaliste de la famille a prévalu, en fonction de ce modèle théorique, représenté surtout par Talcott Parsons (Parsons, T. 1955) en prenant comme point de départ dans l'espace les Etats-Unis, la transition de la communauté familiale étendue (villageoise) à la famille nucléaire contemporaine (urbaine) résultait de la rénovation et de la modernisation sociale, ainsi que les faits imposants de l'industrialisation et de l'urbanisation qui relâchaient les liens familiaux et fractionnaient les communautés familiales élargies d'antan (traditionnelles) en autant d'unités que de couples. En réalité, les fondements de cette théorie estimaient la famille nucléaire ou conjugale comme le système le mieux en accord avec les paramètres composants les sociétés modernes.

---

## 1. La structure familiale algérienne (antérieure) :

La famille élargie avait non seulement une demeure commune, mais aussi une activité économique commune. Tous les membres, et plus précisément les hommes de la famille, s'occupaient en commun du travail de la terre, de l'artisanat, ou du commerce (Boutefnouchet, M. 1980).

Il est connu, que les parents dans cette famille communautaire, et notamment en milieu agricole, désiraient avoir beaucoup d'enfants de sexe masculin, pour trouver en eux, une aide dans leur activité économique, et pour constituer un support à leur vieillesse, lorsque leurs forces auront décliné.

Cette organisation économique de la communauté familiale, correspondait à ce qu'on appelle l'indivision, ou l'obligation de maintenir dans son intégrité et sa totalité, le fondement économique familial. Le plus souvent, ce bien communautaire est la terre.

Le territoire, ou la parcelle agricole, est transmis ancestralement d'aïeul en grand-père, comme bien familial. La terre représente une sécurité de long terme pour la famille, elle lui garantit la sécurité économique, et permet à la communauté familiale de se perpétuer de façon autonome, de génération en génération.

L'économie d'autosubsistance, permettant à la famille de satisfaire ses besoins par sa propre production, confirme la tendance de la famille communautaire à fonctionner de manière autonome, au sein même de la communauté villageoise ou campagnarde.

L'héritage de l'ensemble des biens, fonciers, meubles et immeubles, se faisait de façon indivise. L'héritage était transmis collectivement à l'ensemble des membres du groupe familial, il ne pouvait être divisé que pour les raisons graves et exceptionnelles. Le bien familial restait donc complet, mais, par contre, la responsabilité familiale était individualisée.

Puis, la famille communautaire a été déplacée (par l'occupant français) par la force, en dehors de sa base de vie permanente, la terre, et en dehors de son organisation économique ancestrale. Ce déplacement lui a fait perdre la logique de son organisation familiale et sociale normale.

Les groupes sociaux déracinés ont continué à fonctionner sur la base de l'organisation communautaire ancestrale, mais ce type de fonctionnement social, ne correspondait plus aux conditions nouvelles objectives du milieu.

Etant donné que la base de vie agraire est réduite, et que la recherche de nouveaux moyens de subsistance apparaît pour les membres adultes de la

---

famille, la famille élargie, trop massive, va se diviser pour les besoins de sécurité économique de ses membres (Boutefnouchet, M. 1986 : 38 et 39).

Il va de soi que la constitution familiale élargie (par-dessus tout les parents, les frères, les oncles et les beaux-parents...) est davantage rencontrée au temps présent dans les contrées rurales qu'en agglomérations urbaines. Un événement également qui certifie que la majorité des ménages nucléaires urbains s'assimilent au modèle de la conquête d'autonomie résidentielle.

## **2. Evolution du mode de constitution de la communauté familiale tribale et l'incidence du colonialisme :**

### **2.1. Les modes de transformation de la famille algérienne :**

Emprise ou contrôle familial par les plus âgés, interdépendance et entraide lignagère ou obligation morale de mutualité et de solidarité intergénérationnelles, sont plus particulièrement des qualités (forces) morales et des règles de référence à l'origine de la formation des systèmes familiaux tribaux en Kabylie. Le mode de fonctionnement et de constitution des sociétés villageoises ont sérieusement dressé l'importance des membres aînés, responsables et gardiens des formes de conduite et des valeurs sociales. Dans ces communautés familiales gérontocratiques, les foyers familiaux sont composés d'un certain nombre de générations, à la direction desquelles existe habituellement un chef (patriarce) qui concentre les richesses et possède les facultés décisionnelles à l'intérieur de lignage ou de la communauté intergénérationnelle. L'ensemble des affiliés (apparentés) de la communauté familiale ont le devoir de rassemblement auprès de l'ascendant (patriarce) à l'égard duquel ils ont l'obligation impérieuse de considération et de mérite. En échange, ce dernier leur attribue ses faveurs, et ses approbations, structure leur mobilité sociale. En réalité c'est celui-ci qui prend la responsabilité temporelle et les mécanismes fonctionnels des dynamismes sociaux pour chaque descendant. Sa reconnaissance, son acquiescement et son engagement sont de ce fait nécessaires pour la promotion de chaque membre à l'état matrimonial (conjugal), au droit foncier ou aux mouvements de déplacements (interne ou externe). Idem pour les descendants qui ont eu à constituer d'autres unités familiales, après les alliances, restent la plupart du temps dans le foyer familial paternel dans lequel ils participent à la fabrication et au rassemblement de richesses partagées. Par cette logique de domination ethnique, un engagement ou un échange est de cette manière institué entre les aînés ou chefs de ménages porteurs de moyens et facultés économiques, culturelles, religieuses et

---

sociales, et les cadets ou les descendants qui détiennent la capacité de production, par contre dans le changement ou la mobilité sociale découle au gré de la détermination et de l'intention des aînés.

Disposer de plusieurs enfants peut aussi former un atout pour les familles montagnardes, spécifiquement pour celles qui se livrent aux activités agricoles extensives, générateur de main d'œuvre, une progéniture considérable continue malgré tout à certifier le temps futur, cependant, avec la suprématie éminente du salariat professionnel, les différences entre les familles des villages et celles des villes tendent à s'accroître.

Dans le même temps et parallèlement à ces responsabilités et fonctions économiques des groupes familiaux villageois anciens, la communauté familiale d'antan s'occupe aussi d'autres rôles spécifiques ; parmi eux, la fonction de socialisation, c'est-à-dire la responsabilité de formation et d'initiation aux pratiques ainsi que la préparation aux usages habituels, aux fondements des conduites et des valeurs de l'entité familiale et sociale de dépendance, de façon que l'enfant soit en mesure de s'intégrer adéquatement à la collectivité. Cette socialisation qui se fait surtout de manière intentionnelle (avertissements impératifs par rapport aux règles communes à respecter, reproches, peines infligées pour une faute...) est autrefois beaucoup plus éminente que les établissements d'enseignement scolaire publics ou privés qui eussent été à une grande distance d'être à la portée des villageois. La famille traditionnelle tribale procure à ces éléments une certaine garantie physique et psychologique, il n'en forme pas moins la justification d'une entraide et d'une cohésion familiale, et par suite, pour les membres, une sorte de mise à l'abri ou d'une protection familiale, à l'exemple des solidarités intergénérationnelles. L'entité familiale d'autrefois prend en charge de même la fonction de l'organisation et de la régulation des mariages.

Le mode de fonctionnement de la composition familiale traditionnelle tribale est en phase de transition avec le processus d'urbanisation. En effet, la structure ou l'organisation familiale des villages kabyles qui est caractérisée, en particulier par la coexistence et le rassemblement dans un même lieu d'habitation de plusieurs générations et membres de la communauté, formant ainsi une famille élargie avec une forte cohésion naturelle, est dépassée progressivement en faveur de la famille nucléaire, trait distinctif et modèle dominant de la société occidentale.

---

Durant les trois dernières décennies, la société kabyle a éprouvé d'extrêmes transmutations des structures familiales, le système familial ancien perturbé, régression des mariages, diminution de la procréation. Au fait, la naissance du premier enfant décroît, ce qui révèle les transformations cruciales dans la constitution des ménages urbains. Les divorces et les ruptures ont pour résultat d'augmenter l'importance des familles recomposées. Réellement, de nouvelles formes familiales émergentes, l'apparition des effectifs des foyers avec une seule personne est sûrement parmi les fortes transformations des sociétés urbaines. Dans la ville de Tizi-Ouzou il est facile de remarquer des appartements habités par des ménages nommés « solo ». Et autant d'autres sont occupés par deux ou trois membre. Un autre paramètre qui dénote le changement intense de la structure de la communauté familiale kabyle est le développement du rôle de la femme et en particulier son accès aux activités professionnelles. Les mutations récentes laissent transparaitre la désagrégation des familles complexes aux unités conjugales de petite dimension.

Par-delà les fonctions tribales de la communauté familiale des villages anciens, la famille contemporaine se concentre principalement sur le processus d'élaboration de l'identité individuelle de ses éléments (enfants, adolescents). Assurément, l'ancienne famille rurale assure pareillement le rôle émotionnel et de statut social, par contre, cette fonction de support identitaire (assurer les plaisirs et les besoins personnels, l'identification et la réussite ou la plénitude personnelle), se trouverait, par comparaison aux conditions d'antan, d'une importance absolument secondaire. Dans les circonstances de la famille citadine, cette fonction prévaut sur les autres dans le contexte où elle se laisse voir en tant que sa figure justifiée et de juste titre, celle qui fait que les habitants des villes la mettent en valeur. Ils ne s'efforcent pas de trouver à quoi procréer, à la sphère de consommation et de solidarité, ou encore à apprendre et communiquer des normes et valeurs, tout cela arrive en plus (accessoirement). Cependant, l'épanouissement de soi est la réelle conception de leur existence. Finalement, la société urbaine a bel et bien individualiste, ses habitants ne cherchent plus les autres membres afin de s'accomplir et de satisfaire les aspirations profondes.

## **2.2. Rupture avec les alliances matrimoniales villageoises :**

L'organisation traditionnelle kabyle a un apport aux membres où la mobilité territoriale ou spatiale plus ou moins inexistantes. Elle s'exprime de par sa nature et ses mœurs habituelles par le choix du conjoint déterminé

---

par les parents. Pour des motifs de la sauvegarde de l'héritage commun et de la permanence du patronyme, l'épouse est quêtée principalement dans la parentèle. Le mode de constitution et de fonctionnement domestique adopte le mécanisme de la division du travail et de la dissociation de la sphère intérieure (domestique) entre les genres. Cette structure s'avère de grand intérêt dans cette instance, parce que les liens qui s'y passent ont pour finalité de favoriser un modèle de solidarité entre les membres de la famille (frères, cousins, sœurs, belles-filles, ...).

Les alliances consanguines d'autrefois étaient très répandues au point où ces unions (notamment entre les cousins germains) constituent des ménages qui sont susceptibles de devenir plus denses et former ainsi des clans ou des communautés familiales de dimension importante. Pour ce qui est du choix de l'époux dans ces groupes consanguins ne devrait en aucune façon aller au delà des frontières délimitées en fonction de la proximité géographique (villageoise ou tribale). Il est question ici d'une certaine endogamie spatiale, qui est apte à donner lieu à un élargissement des liens de parenté consanguins.

Le principe fondamental de l'endogamie, dans lequel les époux sont obligés de contracter des mariages au sein de leur propre groupe et remplissent des échelles apparentées semblables, a prédominé durant un important laps de temps, et persiste à l'emporter dans quelques communautés villageoises assidûment attachées aux habitudes tribales, épargnant par suite l'éparpillement de l'héritage (la propriété du patrimoine) en restreignant le choix du mari à la collectivité (groupe) voisine. Néanmoins, petit à petit c'est la notion ou la loi d'exogamie qui prend la place dans l'espace urbain et entreprendre à se fixer graduellement et durablement, autorisant les alliances matrimoniales entre les tribus et villages lointains, en se rapportant aux affinités libres.

On se marie toujours davantage tardivement. Dans le temps passé, cela allait à l'encontre des usages et codes communautaires, aux habitudes de vie. Les rétifs au mariage étaient mal vus et soumis au déshonneur et à l'humiliation publiques. Aujourd'hui, le montant proportionnel du célibat augmente. L'âge des nuptialités régresse progressivement.

En fait, dans le cadre urbain, place de civilisation contemporaine, point de convergence de migration des populations campagnardes, centre d'industrialisation et de concentration des densités d'habitants, la sélection



---

du conjoint apparaît d'autant plus personnel, et tellement moins imposée par les habitudes familiales anciennes.

Cette prise de conscience des jeunes générations urbaines est revêtue d'une sorte de non reconnaissance ou de l'insoumission à l'égard de l'instance familiale garante des valeurs tribales anciennes.

Cette rupture envers l'autorité parentale peut-être distinguée en deux facteurs en cours, la première se définit par la contrainte d'une séparation résidentielle des ménages, et la deuxième, le jeune adulte à l'occasion d'avoir des connaissances antérieures qui lui offre une possibilité de s'informer davantage de son futur conjoint.

### **2.3. Les effets du colonialisme sur la famille :**

Il est aisé de parler de l'éclatement familial après toutes les "perturbations sociales" intervenues, non seulement depuis la pénétration étrangère dans le pays mais encore après l'indépendance nationale. Depuis les lois coloniales de 1863, supprimant la propriété collective et visant à la dislocation de l'indivision. La colonisation a gravement influé sur l'évolution de la société et de la famille dans le pays. Cette colonisation a été extrêmement brutale, meurtrière et spoliatrice.

La famille perd son assise territoriale et son fondement économique indivisible, la terre entièrement accaparée par les colons. Il semble que les unités sociales communautaires ont continué à se restructurer aux abords de leurs territoires perdus, aux flancs des montagnes, ou dans les montagnes mêmes. Ce qui était une première forme de résistance passive. Le réflexe social était alors de garder ses valeurs, sa religion, ses pratiques, ses formes de culture, ou ce qui pouvait en rester.

La famille algérienne a subi les plus grands chocs dans le fait de la déstabilisation géographique qu'elle a connue depuis un siècle. La quasi-totalité des familles algériennes a connu un déplacement soit à la suite des lois de 1863 et de leurs conséquences, soit aux actes de l'administration coloniale accentuant la paupérisation et menant à la nécessité de se déplacer en un endroit plus propice, soit aux effets de la guerre de libération, soit à l'afflux des populations vers les villes à l'indépendance nationale, soit enfin au transfert de la population active agricole au profit du secteur industriel par l'attraction de celui-ci. Ces migrations massives et



---

permanentes depuis un peu plus d'un siècle entraînent des désorganisations sensibles au niveau familial.

La paupérisation rurale, l'exode vers les villes où se constituaient déjà des populations algériennes néo-citadines autour des centres urbains, sont les premiers indices et les premières explications du changement familial. La famille commençait à se restructurer de façon nouvelle, en fonction des contraintes économiques, culturelles et sociales imposées par le colonisateur.

L'homme algérien passe en deux générations, d'une structure relativement homogène, à une structure sociale diversifiée. Il passe d'un contexte où lui et sa famille sont insérés dans un monde clos, à un contexte où les cadres sociaux sont ouverts, et dans lequel il est obligé de construire ses propres moyens de défense, ainsi que la défense des membres de sa famille (Boutefnouchet, M. 1986 : 32-40).

### **3. Les répercussions du processus d'urbanisation sur l'évolution de la composition familiale :**

#### **3.1. Transformation de la composition numérique de la famille citadine :**

La famille était, en Algérie, comme dans l'ensemble du Maghreb, une famille élargie, plusieurs couples vivaient avec leurs enfants. On pouvait trouver trois (03), quatre (04) ou cinq (05) couples, ou même plus, ayant chacun huit (08) à dix (10) enfants. Ainsi certaines familles élargies comptaient quarante (40) à soixante (60) personnes.

La famille élargie était une véritable société miniature correspondant au type de fonctionnement social communautaire de l'époque.

Mais cette famille que l'on retrouvait de façon courante il y a une quarantaine d'années, devient de plus en plus rare aujourd'hui.

La cellule familiale de base de la ville de Tizi-Ouzou qualifiée dans une large proportion de famille nucléaire (qui est formée des deux parents et de leurs enfants), et distinguée par sa dimension de grandeur (qui est relative) par comparaison avec la supériorité numérique de la communauté familiale traditionnelle, et ceci en dépit de l'amélioration des conditions de vie et de l'équilibre de la santé publique dans la collectivité humaine des zones urbaines, la réduction significative de la valeur numérique des éléments

---

constitutifs du foyer d'habitation des villes, est peut-être expliquée aussi par la diminution notable du taux de natalité de la population Kabyle durant la période la plus récente.

Les conditions de vie nouvelles, les budgets séparés, les salaires séparés, les souhaits des membres de la famille d'accéder à une plus grande autonomie, donnent à la famille un nouvel aspect. La famille tend à une autonomie plus grande. Les membres de la famille veulent un habitat séparé, une auto-adaptation au cadre bâti. Il y a donc une aspiration collective à une réduction de la taille familiale (Boutefnouchet, M. 1986 : 157 et 158).

L'environnement urbain au contraire, implique en tout premier lieu individualisme, en raison du salariat et de la tolérance dans l'organisation de la vie moderne. A l'inverse de l'espace villageois dans lequel le secteur primaire (entre autres l'agriculture) l'emporte, c'est le secteur tertiaire et secondaire qui impose dans les agglomérations urbaines. De là en conséquence, la vulnérabilité de la communauté familiale étendue et l'essor des ménages nucléaires et de l'idéal du couple.

En se référant à cette perspective, la famille de large extension et nombreuse (dite aussi, complexe et multiforme) serait attachée aux communautés d'avant la révolution industrielle alors qu'au même moment, le groupe familial conjugal (formé des deux parents et de leurs enfants, nommé également, famille nucléaire) serait lié aux populations urbaines post-industrielle. Cette dernière (la famille nucléaire) s'aperçoit, totalement autonome du point de vue financier et détachée de l'organisation parentale dont elle est originaire. Cette manière d'envisager (d'aborder le sujet) fonctionnaliste, est portée à confronter la famille traditionnelle tribale des villages kabyles à la famille monoparentale (nucléaire) des sociétés urbaines, et à distinguer parfaitement l'interruption ou la cessation entre la communauté classique (traditionnelle) et les habitants (les ménages) modernes de la ville.

Une autre interprétation qui se démarque de l'explication supposée ci-dessus, qui mette en avant une corrélation linéaire entre les transformations sociales et familiales, par suite, elle fait voir que la famille nucléaire a une réalité et règne avant même que se mette en place la fameuse révolution industrielle. Elle est une caractéristique des sociétés européennes, la prééminence de cette dernière se date du moyen âge. Ce point de vue envisage irréversiblement que le phénomène industriel n'est pas la raison

---

déterminante de la réduction excessive de l'agencement des ménages, de l'amointrissement de leur dimension et de la nucléarisation de la famille. Peut-être même faire allusion que s'il y a eu industrialisation, c'est dans une certaine mesure la famille conjugale nucléaire qui l'a permis de se réaliser.

### **3.2. Délaissement des contacts et des réactions affectives à l'égard du groupe familial villageois :**

Les néo-citadins, au début de leur déplacement en ville effectuent fréquemment et fidèlement des visites dans la demeure familiale ancienne. On observe toutefois maintenant une certaine orientation de délaissement de ces visites et fréquentations. Les néo-citadins sont beaucoup plus inconnus et ignorés par les autres entités de la communauté familiale d'origine (notamment les éléments de générations récentes), ils se rendent rarement à la demeure parentèle, ou en aucune manière, s'ils ne sont pas invités.

Les habitants des villes ne renferment pas en soi de motivations et de mobilités ou volontés psychologiques qui leur poussent à prendre connaissance du cadre de l'entité familiale villageoise, de son environnement culturel et social et de ses espoirs ou aspirations et perspectives optimistes.

A ce moment là et de plus, pour se substituer à l'absence de rapports fréquents avec l'entité familiale villageoise, les ménages urbains ont suffisamment équilibré positivement ces lacunes en recourant à une protection plus large de la bande des camarades (voisins résidentiels, copains du travail, amis ayant des sentiments partagés, ...).

Les déplacements et les allées et venues des enfants citadins à leur communauté parentèle étendue sise aux villages campagnards sont régressés ces derniers temps. Au début, ces circulations étaient adressées à affermir et rendre plus stable les relations avec la famille du village d'origine. Actuellement, les enfants sont conduits pendant les vacances estivales et les journées de repos scolaires dans des rassemblements et des réunions organisées à des fins d'apprentissages culturelles et de loisirs au lieu de les faire envoyer chez la grande famille villageoise (où les enfants, surtout les filles prêtent assistance aux affaires domestiques).

Le manque de contacts et de communications avec la maison et l'ambiance campagnardes de provenance donne l'impression de déconsidération et de désaffection vis-à-vis des conditions d'élevation familiales et environnementales de la première enfance.

---

Cette instabilité ou phase aiguë de la parentalité se fait comprendre également pour une bonne raison du système communicationnel (diffusion de l'information), jadis concentré et accaparé en la possession des parents et des instituteurs, agents (acteurs) essentiels de la transmission de l'enseignement et de la socialisation des enfants, est actuellement diffusé et remplacé par un réseau de médias extra-familiaux (notamment par les réseaux télématiques). Ni le groupe familial ni l'établissement scolaire ne se laissent voir maintenant, du point de vue des enfants, en tant que facteurs primordiaux de la diffusion des connaissances et de l'éducation, leur rôle ou fonction instructive (formatrice) se trouve ainsi remise en cause.

#### **4. L'influence et l'attachement à l'organisation familiale tribale :**

Il est bien certain que la nouvelle famille ne pourrait être en rupture totale et consommée avec les formes structurelles et fonctionnelles de la famille coutumière.

Malgré ce retrait, l'organisation familiale, laisse toujours apparaître de fortes influences au sein de la famille algérienne actuelle, en relation avec le groupe familial élargi, de la société algérienne antérieure (Boutefnouchet, M. 1986 : 36-160).

La longue durée et la distance spatiale qui ont fait répartir le groupe familial villageois de son appendice citadin, n'ont pas provoqué un effet de dissension entre les deux ensembles, et ceci, malgré l'éloignement avec les normes habituelles et les principes ou pratiques communes qui les ont liés dans le mode de vie collectif tribal, des sentiments d'affection et des souvenirs partagés maintiennent encore les relations intuitives à la communauté familiale d'origine, les impressions de mémoire ou d'événements importants qui ont marqué leur éducation morale et leur développement social ancien subsistent toujours, et redonnent du dynamisme notamment dans les situations délicates de besoin et les passages de sensibilité émotionnelle.

Les ménages urbains sont donc en pleine conscience et incarnation de l'attachement à des idéaux d'ordre éthique de la collectivité familiale tribale, et se rappellent intentionnellement et délibérément d'un événement ou d'une aventure notable d'autrefois. Cependant, en même temps ces images mémorables peuvent aussi se révéler inconscientes, autant que dissimulées en la personne même des membres familiaux, quand ils invoquent une personne remarquable par ses qualités ou sa réputation, entre autres, le père, ils prennent à témoin un individu caractérisé par ces traits

---

spécifiques et originaux en incluant aussi à la fois ses attributs (talents) et ses carences, donc en substance, un exemplaire référentiel de ce qu'implique typiquement la paternité.

Le déroulement de deuil aussi est représenté et pratiqué sur de multiples registres ; paternel, collectif et familial, les situations vécues de la disparition ou du décès provoquent diverses troubles affectifs (affliction, angoisse, faiblesse, inquiétude, irritation, ...).

Plus loin des figures de la transformation du régime familial habituel et tribal vers le moderne urbain, des constantes (continuelles) survivent encore dans les attitudes et rapports sociaux. La famille large, ça veut dire la structure complexe parentèle, est une organisation fonctionnelle toujours présente chez la société urbaine. Elle participe fréquemment à la fonction agissante de la défense active contre la marginalisation. Les familles conjugales (nucléaires), tout en habitant dans un lieu de résidence isolé, demeurent attachées et inséparables de la communauté parentèle villageoise. En atteste la cadence considérable des pères de famille qui résident dans la même cité ou le même quartier d'habitation, peut-être même dans un seul domicile que leurs parents et leurs beaux-parents. En marque également l'intérêt porté par les déplacements habituels et l'assistance partagée entre les membres de la communauté familiale d'origine et le ménage urbain.

En dépit de la présence en ville, les citadins Tizi-Ouzéens n'ont pas délaissé leur famille et leur terre ancestrale, la population examinée s'est montrée d'abord en rapport constant avec les proches par les visites perpétuelles aux membres de la famille notamment, les parents, les aïeuls, les oncles, les cousins, les frères et les sœurs.

Malgré leur demeure dans l'espace citadin et leur détachement du territoire et de la famille villageoise, la population de la ville de Tizi-Ouzou ne cesse de prêter la main et assistance aux membres de la famille et les proches qui se trouvent dans une situation physique ou financière précaire et incertaine.

Les citadins tirent avantage de leur fort temps libre surtout dans la phase de repos et des congés estivaux, afin d'aller voir le groupe familial et ceci pour diverses raisons ; passages de séjour dans l'intention de tenir compagnie (surtout des parents), trouver des moments opportuns pour les conversations familiales, les périodes de temps consacrées pour les activités inhérentes à l'entretien des terres agricoles et des arbres fruitiers

---

(notamment les oliviers), la volonté d'obtenir un laps de temps pour se dissiper de l'état de fatigue et de préoccupations professionnelles en ville.

Donc, tout bien considéré, les ménages urbain apprécient la pluralité de ces rapports familiaux avantageux ; ils dévoilent des obligation et des règles de conduite éthiques à l'égard de leur parents qui se tiennent encore au village, au surplus, ces contacts permanents interviennent aussi de manière à rétrécir leur solitude, pour ce qui touche aux dispositions familiales des enfants, les pères de familles urbains peuvent par exemple envoyer leurs fils à la demeure parentèle villageoise en vue qu'ils se dégagent un peu des occupations ou des engagements scolaires.

Le mariage avec une jeune femme du village de provenance est une manière de désapprouver les déséquilibres et les déstructurations du mode de vie urbain, d'opter pour une femme qui a subi la même socialisation et approuve les mêmes savoir-vivre et habitudes. Est une sorte d'adoption des stratégies et des principes de la communauté familiale traditionnelle et de l'affirmation des capacités de la pérennité de cette dernière. Dans le fond même, le régime matrimonial avec le village d'origine réaffirme l'expression d'affiliation à la communauté initiale et prouve que la mise à l'écart territoriale ne provoque plus le déclin des rapports de parenté.

### **5. Le respect par les enfants des règles de conduite et des convenances sociales transmises par les parents :**

La famille est une institution capitale du mécanisme fonctionnel de l'intégration des enfants à la collectivité sociale urbaine, parce qu'elle se produit avant tous les autres et vue que la socialisation se passe avec une stature émotionnelle.

La socialisation c'est la formation de l'enfant comme un être de la communauté villageoise, aborder la socialisation dans la forme relationnelle parents-fils en ville, c'est pareillement s'interroger sur l'acquisition (par les enfants) des habitudes et des pratiques traditionnelles, auxquels les parents et les aînés sont chargés de prescrire à leurs enfants, pour que ces derniers se portent garant de la pérennité des convenances et des habitudes villageoises.

L'idée de la socialisation des enfants signifie l'importance de l'instance familiale ou parentale dans la prise en charge de l'initiative des jeunes générations aux expériences, aux codes habituels et aux valeurs supérieures, le jeune enfant est logiquement dans une situation morale et affective faible,

---

l'apprentissage et l'intégration aux familiarités dues aux habitudes doivent être principalement un fait de l'autorité familiale.

Nonobstant, le processus de socialisation et de l'apprentissage éducatif reposent également sur la diffusion et la communication des souvenirs et des normes sociales, et sur ce plan les grands-parents sont nettement portés garants (en solidarité et en collaboration avec les parents). En accord avec la conception habituelle (traditionnelle) de la division des fonctions familiales, collectives et des pratiques (activités ménagères et à l'extérieur du foyer), qui organise l'univers campagnard ancien et tribal, le grand-père a la réputation usuelle de gardien des modèles et des représentations politiques, éthiques, idéologiques, culturelles et éducatives. Alors qu'au même moment, les grands-mères sont présentées à la manière des apôtres et propagatrices des connaissances et expériences spécifiques à la communauté familiale ancienne, et aux services ménagers et de la maison, aptes à transmettre les images, l'histoire et les traditions familiales, et garantes de la surveillance des qualités morales et des conduites féminines marquées par la pureté, la droiture, la sagesse, l'abstinence et la chasteté.

Les unités socio-économiques (ménages) d'origine montagnarde et implantées en ville ont pu préserver de multiples habitudes principales de leur communauté villageoise, on constate chez eux la transmission des habitudes et des normes à leur fils pour assurer leur maintien et leur suivie. Parfois, cette conservation des habitudes culturelles et habituelles, qui font parti intégrante de l'identité traditionnelle kabyle, se réalise en échange d'une stratégie de restriction apportée aux rapports avec les autres structures culturelles et sociales affichées ouvertement en ville.

## **II- Conclusion :**

Comme les sociétés et l'évolution démographique, les structures familiales ne sont ni immobiles durant les temps ni semblables dans l'environnement spatial. Elles se transforment et s'acclimatent aux circonstances, aux pressions, aux impacts de paramètres internes et externes. En tenant compte du processus d'urbanisation, des établissements d'enseignement et de formation, les structures de normes et de conduites communautaires anciennes reculent petit à petit au profit des nouvelles valeurs, habitudes et attitudes beaucoup plus individualistes. La prévalence du mécanisme ou des valeurs individuelles et conjugales sur les normes et valeurs parentèles amène à la restructuration ou la recomposition sociale et familiale, par l'établissement de foyers familiaux étroits et axés sur les ménages nucléaires ou conjugaux.



---

A la ville de Tizi-Ouzou, l'institution familiale est aujourd'hui une structure sociale notablement dépareillée de ce qu'elle était il y a une génération. Les mutations variées qui pénétrées la société kabyle, et qui se perpétuent, l'ont intensément affectées. Commencées par transformations incluses par la colonisation, ces changements se sont perdurés sous l'action de l'urbanisation, l'éducation scolaire, les mass médias, la mixité dans les établissements scolaires, l'insertion des femmes dans le secteur des activités professionnelles, principalement dans l'intention de collaborer à la gestion financière du ménage, ainsi que le déplacement des hommes pour trouver emploi. Dans l'espace urbain, le mode de fonctionnement économique classique de la communauté familiale villageoise, fondée sur l'indivision et l'autarcie (l'autosubsistance) se dissout et le rôle productif se retire de l'entité familiale. Pour ce qui est du côté culturel et structurel, le système familial hiérarchisé et patriarcal, étendu et d'un pouvoir austère, n'est guère le seul repère. Repoussée sur plusieurs angles par l'école et par les nouveaux modes de constitution et de fonctionnement politiques et syndicaux, la famille s'arrête de fait d'être l'unique garante des valeurs et conduites. Par la suite du délaissement graduel des modèles anciens dans le domaine de l'enfantement, ces changements se sont associés, en matière du mode de logement et d'ancrage géographique, de la transition d'un domicile spacieux à l'appartement de petite dimension.

L'individualisation des formes d'organisation sociale aux dépens de la communauté familiale traditionnelle à la ville de Tizi-Ouzou se distinguerait dans le mécanisme fonctionnel logique du paradigme fonctionnaliste de Talcott Parsons (Parsons, T. 1937). Le principe général de base de ce paradigme est que le processus d'urbanisation, l'industrialisation et la mondialisation des modes de vie collectifs incitent au démarquage des systèmes familiaux se manifestant par la transition de la communauté familiale élargie (tribale) aux ménages nucléaires (conjugaux) contemporains. En donnant une importance particulière aux ménages nucléaire ou à la cellule familiale de base (parentalité immédiate) par rapport à la communauté familiale traditionnelle, les nouvelles unités familiales accordent des potentialités très limitées aux coexistences intergénérationnelles. C'est pourquoi dans un environnement urbain défini par de nouvelles usages et règles de conduite, de nouvelles façons d'agir, de nouvelles inspirations, la communauté familiale étendue est observée comme un malaise à la mobilité sociale (Parsons, T. 1955).

Néanmoins, la structure familiale a retracé des types différents d'adaptation, tout en conservant de multiples valeurs et habitudes traditionnelles. La vieille structure kabyle de parenté endogamique ne s'est pas disparu intégralement. Les normes et qualités ou pratiques éthiques d'antan fondées sur la dignité, l'honneur, la révérence, la solidarité et l'assistance mutuelle sont plus ou moins manifestes lors des expériences

---

fastes de l'existence ; situations matrimoniales, divorces, morts (funérailles) et autres cérémonies.

Ce qui rend généralement infondé toute extrapolation ou déduction partielle à une mutation universelle, en effet, il faut noter que les entités urbaines sont également des espaces de réinterprétation fonctionnelle des instances tribales (traditionnelle).

Par conséquent, le postulat selon lequel on serait transporté, d'une manière simple et régulière, d'un type de famille élargie spécifique des sociétés tribales anciennes, à une forme de famille conjugale ou nucléaire qui pencherait à la généralité territoriale est réexaminé. Dans la réalité, on s'accorde toujours davantage d'un côté, sur la situation qui fait que les familles nucléaires se trouvaient également dans assez mal de communautés traditionnelles, et de l'autre côté, on remarque que si les ménages nucléaires sont au fur et à mesure propagés dans de nombreuses sociétés du tiers-monde, leur caractère ou leur forme est fort d'autre nature que celui du modèle conjugale isolé des sociétés occidentales. De fait, à l'instar des recherches et constats déjà établis, ils sont intégrés dans un système de parenté interdépendant, comportant même les ascendants et les collatéraux.

La structure familiale dans la ville de Tizi-Ouzou donne par conséquent à voir en filigrane une dualité se fondant sur une certaine complémentarité entre les valeurs de la communauté familiale villageoise (du caractère élargie), et la conformation (remodelage) aux pressions contemporaines de la rénovation urbaine, s'exprimant par un privilège voire une prédominance des ménages nucléaires réduits reposant sur une logique plus autonome, individuelle et conjugale.

Cependant, si la cadence actuelle à la ville de Tizi-Ouzou est à la nucléarisation des unités socio-économiques familiales, il est important de souligner la survivance, en dépit de la révolution des modes de vie urbains, d'une certaine organisation de parenté étendue, par regroupement dans une seule habitation ou quartier résidentiel de plusieurs générations et collatéraux. En dépit de l'apparition d'une tendance occidentale et individualiste, le devoir familial et les contraintes ou habitudes de solidarité poursuivent à être des notions de base et des règles morales de l'organisation des familles urbaines, avec un certain nombre de personnes apparentées et de différentes générations. Par l'effet de la nature plutôt récente de l'urbanisation de Tizi-Ouzou, une bonne partie des ménages urbains ne s'y sont établies que depuis un intervalle de temps proche, une à trois générations. En tirant conséquence de ce qui précède, il n'est plus inattendu de constater des caractères familiaux du genre villageois et étendus dans le même temps et parallèlement aux unités familiales où la prééminence de la structure étendue est contestée. De l'autre côté, on peut montrer l'idée de l'effet de l'ancienneté du vécu urbain sur la désaffection à

l'égard des contraintes familiales et le détachement des contacts avec la parentèle et le village de provenance.

Or, l'imminence ou la proximité territoriale reste le principal vecteur des liens fermes et des contacts continuels entre les éléments composants la famille étendue. Cette dernière continue en dépit de toutes les métamorphoses et évolutions contemporaines d'être une source d'uniformisation et d'homogénéisation dans l'organisation institutionnelle et la forme d'existence quotidienne.

## -Références :

1. BENACHENHOU A. (1979). *L'Exode rural*. Alger: CREA.
- BENALI Radjia. (2005). « Education familiale entre tradition et modernité ». *Insaniyat*. N° 29-30.
2. BOUKHOBZA M. (1989). *Ruptures et transformations sociales en Algérie*. Volume 1 et 2. Alger : O.P.U.
3. BOURDIEU Pierre. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique précédée de trois études d'ethnologie kabyle*. Genève : Ed. Droz. 269 pages.
4. BOURDIEU Pierre. (2010). *Sociologie de l'Algérie*. Paris : Ed. Puf. 140 pages.
5. BOURDIEU P. et SAYAD A. (1964). *Le déracinement - La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*. Paris : Ed. Minuit.
6. BOUTEFNOUCHET Mostefa. (1980). *La famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes*. SNED.
7. BOUTEFNOUCHET Mostefa. (1986). *Système social et changement social en Algérie*. Alger : O.P.U.
8. BOUZAR W. (1983). *La mouvance et la pause (Regards sur la société algérienne) (Essai)*. Tome I et II. Société Nationale d'Édition et de Diffusion. N° d'Édition 941/81. Alger.
9. DAHMANI Mohamed. (1983). *L'occidentalisation des pays du tiers monde : Mythes et réalités*. Paris : Ed. Economica. 214 pages.
10. DAHMANI M., DOUMANE S., OUALIKENE S., SAHEB Z. (1993). *Tizi-Ouzou : Fondation, croissance, développement*. Tizi-Ouzou : Aurassi D.B.K.
11. FEREDJ Mohamed Seghir. (2002). *Histoire de Tizi-Ouzou et de sa région (des origines à 1954)*. Alger : Edition Hammouda.
12. KINZI Azzedine. (1998). *Tajmaet du village Lqlela des At Yemmel : Etudes des structures et des fonctions*. Mémoire de Magister. Institut de langue et culture amazighes. Université de Tizi-Ouzou.
13. LACOSTE DUJARDIN C. (2002). « Grande Kabylie : du danger des traditions montagnardes ». In Hérodote. N° 107.
14. MAHE A. (2002). *Histoire de la Grande Kabylie XIX - XX<sup>e</sup> siècles. Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*. Paris : Bouchène.

- 
15. MAROUF N. (1981). *La relation ville campagne, dans la théorie et la pratique. Contribution à une sociologie rurale des pays dominés*. 2<sup>ème</sup> édition. Alger : O.P.U.
  16. PARSONS Talcott. (1955). « The Kinship System of the Contemporary United States ». In F. Bourricaud. *Éléments pour une sociologie de l'action*. Paris : Plon.
  17. PARSONS Talcott. (1937). *The Structure of Social Action*. New York.
  18. RAMBAUD P. (1969). *Société rurale et urbanisation*. Paris : Editions du Seuil.